

Bienvenue dans l'aventure des Procès de la Tech !

PRÉSENTATION DU CONCOURS

Les Procès de la Tech vous offrent une expérience unique, où vous incarnerez un avocat chargé de défendre ou d'accuser des innovations technologiques dans un procès fictif mais réaliste.

VOTRE RÔLE

Votre mission consiste à élaborer des arguments solides, à construire une plaidoirie cohérente et percutante, et à maîtriser les techniques d'expression orale nécessaires pour captiver votre auditoire.

Ce concours est une opportunité de développer des compétences variées et essentielles :

- **Analyse et réflexion** : Plongez dans des sujets technologiques passionnants et apprenez à en décrypter les implications juridiques, éthiques et sociales.
- **Argumentation** : Apprenez à structurer des idées de manière claire et convaincante.
- **Éloquence** : Travaillez votre posture, votre voix et votre assurance pour transmettre vos idées avec impact.

En duo, vous devrez collaborer étroitement pour combiner vos forces et faire preuve de créativité dans la construction de vos arguments.

DÉROULEMENT

Avant le début du coaching :

Un cours sera donné par la Fondation qui vous initiera au fonctionnement d'un tribunal, aux thèmes technologiques (ex. : IA, deepfake, ...) et à l'éloquence. Le cas de l'édition y sera dévoilé.

Le tour de chauffe : Présentez une première version de votre plaidoirie devant un jury, qui vous fournira des retours détaillés.

Demi-finale : Épreuve éliminatoire où seuls les 4 meilleurs duos seront qualifiés pour la finale. (2 duos pour chaque rôle)

La finale : Défendez votre plaidoirie devant un jury et un public pour remporter l'édition.

ÉTAPES DE COACHING :

- **Séance 1 (45 min)** : Prise de contact, analyse du thème et identification des premiers arguments.
- **Séance 2 (45 min)** : Formulation des arguments, mise en place de la logique, et rédaction initiale de la plaidoirie.
- **Séance 3 (45 min)** : Analyse des retours après le tour de chauffe et ajustement des arguments.
- **Séance 4 (45 min)** : Travail sur l'éloquence et l'aisance orale.
- **Séance 5 (bonus, 45 min)** : En cas de qualification pour la finale, session finale de gestion du stress et peaufinage.

FACE AUX JURYS

Les plaidoiries seront évaluées selon l'éloquence et l'argumentation.

Concernant l'argumentation juridique, le jury attend surtout de l'imagination, et pas une analyse juridique poussée.

La plaidoirie doit durer entre 5 et 10 minutes maximum.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Votre prestation sera notée selon une grille précise avec des notes de 1 (insuffisant) à 6 (excellent). Les catégories sont :

1. Éloquence :

- Captiver l'audience et maintenir son attention.
- Variation du ton et expressivité.
- Qualité de l'expression orale (diction, prononciation).

2. Argumentation :

- Clarté et logique des idées.
- Utilisation de preuves, faits et données pour étayer les arguments.
- Originalité et profondeur de la réflexion.

3. Structure :

- Organisation logique : introduction, développement, conclusion.
- Hiérarchisation et enchaînement fluide des idées.

4. Pertinence technologique :

- Adéquation du discours au sujet.
- Analyse et réflexion sur les enjeux technologiques.

RESSOURCES UTILES

Vidéo de l'édition 2021 : [lien](#)

Aftermovie de l'édition 2022 : [lien](#)

Aftermovie de l'édition 2023 : [lien](#)

CONSEILS POUR RÉUSSIR

- **Préparez-vous en amont :** Relisez vos arguments avant chaque session de coaching et enrichissez-les avec des recherches personnelles.
- **Soyez créatif :** Intégrez des éléments originaux pour démontrer votre compréhension approfondie des enjeux technologiques.
- **Pratiquez votre éloquence :** Entraînez-vous à varier votre ton, à articuler vos idées clairement, et à capter l'attention de votre auditoire.
- **Prenez en compte les retours :** Adaptez votre discours après chaque étape pour corriger vos faiblesses.

CONCLUSION

Les Procès de la Tech sont une opportunité unique de développer vos compétences en éloquence, argumentation, et analyse des technologies de demain. Votre capacité à surprendre le jury, à captiver le public, et à maîtriser les subtilités du sujet fera toute la différence.

Bonne chance !

EXEMPLE DE PLAIDOIRIE

Synopsis : Nous sommes en 2030. La science et la technologie ont évolué de façon foudroyante. Une nouvelle génération de robots a été mise sur le marché. Des robots semblables en tous points aux humains. Capables d'agir, de penser, d'aimer, ... Léo est un homme à succès. Rien ne lui résiste. Carrière fulgurante, fortune, physique béni des dieux. Son sens de la perfection l'amène à l'intransigeance. Mais il n'a jamais réussi à tomber amoureux. Aucune femme n'était parfaite à ses yeux. Léo décide d'acquérir l'un de ces robots. Il choisit un modèle féminin qu'il nomme Priscilla. Il la formate à son image. Il paramètre son apparence physique, ses traits de caractères et tout un tas de données. La relation homme-machine s'engage. Peu à peu, la jeune femme prend une place centrale dans la vie de Léo qui ne peut plus se passer d'elle.

Les mois passent. Priscilla récolte un grand nombre de données sensibles et très personnelles sur Léo. Avec le temps, Priscilla constate qu'elle n'apprend rien de Léo, qu'elle est souvent plus performante que lui. Il n'est plus assez performant à son goût, à tous les niveaux. Elle analyse cela comme un bug. Elle a été programmée pour mettre hors service toute machine qui n'est pas capable de s'adapter à l'évolution technologique et upgradée automatiquement. Elle croit devoir mettre Léo hors service.

Le soir, elle décide de profiter de son sommeil pour passer à l'acte. La femme de ménage arrive le matin et retrouve le corps de Léo sans vie. Priscilla vaquait alors à ses obligations. Elle alerte la police qui arrête Priscilla et la met hors service.

Plaidoirie gagnante de l'édition 2021

Madame la présidente ; Mesdames, Messieurs les juges.

On essaye de vous faire croire que ce robot est un humain. Un humain qui lui a une conscience, une intention, une volonté. Or, ce robot n'est pas un humain : il n'a ni conscience, ni intention, ni volonté propre. Il obéit aux ordres donnés par un tiers. Il n'est que le bras et non la tête. Ceci est confirmé par le directeur de la technologie Jérôme Kerli qui a dit, je cite : « la machine ne sera jamais en capacité de sortir de la tâche pour laquelle elle a été programmée, à contextualiser ses actions, à interpréter ses actions, à faire preuve d'émotion, à faire preuve de conscience comme on pourrait le dire pour un humain ».

Ici, on doit se demander pour quelle tâche ce robot a été programmé. Du synopsis, on retient que la machine a été programmée pour cuisiner à merveille, pour avoir un caractère suffisamment exigeant pour que l'on ne s'ennuie pas avec elle, qu'elle a été programmée pour apprendre de son maître, à performer. Enfin, le robot a été programmé pour mettre hors service toute machine qui n'est pas capable de s'adapter à l'évolution technologique et upgrader automatiquement.

Ce robot XPS0698472 a-t-il confondu Léo avec un autre robot ? Un robot pas assez performant et qui devrait donc être éliminé. L'instruction de l'affaire a été éclairante. Tant sur les questions techniques, les rôles et les étapes qui ont conduit le robot à mettre hors service ; que sur leur relation entre Léo et cette machine qu'il appelle Priscilla. Sur les questions techniques, votre tribunal a conclu qu'un robot obéit aux ordres donnés par un tiers. Il n'est que le bras et non la tête ! Attardons-nous sur ces tiers... Le concepteur, celui qui a pensé le robot, a sa part de responsabilité car il a mis comme objectif final la performance, sans mettre de limite à celle-ci. Le programmeur, celui qui a programmé la machine, a fait une faute de programmation car la machine a confondu Léo avec un robot défectueux. Tant le programmeur que le concepteur ont oublié de prévoir un dispositif empêchant l'élimination. L'expert Jérôme Kerli l'a souligné « dans le contexte de programmation extrêmement stricte dans laquelle elle évolue, la machine sera infiniment plus efficace que l'humain, la machine ne sera jamais en capacité de sortir de la tâche pour laquelle elle a été programmée, à contextualiser ses actions, à interpréter ses actions, à faire preuve d'émotion ». L'experte en cybersécurité Solange Ghernaoui l'a dit : « même les niveaux de garantie qui pourraient être fournis par un fournisseur de robot ne seraient pas suffisant à garantir la sécurité totale dans l'interaction de confiance entre deux entités ». D'après le synopsis, comme on l'a rappelé précédemment, la machine Priscilla a été programmée pour mettre hors service toute machine qui n'est pas capable d'être aussi performante, voir plus performante qu'elle. Et si la notice d'emballage le prévoyait ? Il aurait dû la lire pourtant. Il a certainement accepté le risque en pensant que cela n'arriverait jamais car il serait toujours plus performant que cette machine dans tous les domaines confondus. Léo a été aveuglé par son narcissisme, comme l'ont mis en évidence les experts. C'est ainsi que, s'agissant de la relation entre la machine et Léo, l'expert psychiatre Jacques Besson a indiqué que : « Léo a acheté une femme officielle, donc son but était de la posséder, de se faire servir ». Plus loin, l'expert a précisé : « Priscilla est au service de Léo, c'est donc lui qui donne la cadence, qui aspire la relation. Donc l'amour dans cette affaire ça en a l'apparence mais ça n'en est pas. L'amour est faites de la rencontre de deux désirs, de la rencontre de deux libertés. A mon avis dans le fond il n'y a pas d'amour, il y a la servitude d'une machine humaine ».

On sait également des experts techniciens que la machine n'est pas libre, elle dépend de son programme ! S'agissant de la relation entre Léo et le robot, l'expert psychiatre ajoute encore que Léo souffre d'un trouble de la personnalité narcissique. Nous apprenons dans son histoire qu'il est un homme à succès, qu'il s'admire beaucoup, qu'il est incapable d'aimer une femme et que finalement ils trouvent la solution en achetant une sous forme artificielle. Donc il a besoin de plaire et il a de la peine à aimer, il a besoin d'être estimé, d'être servis. Dans le fond il est pétri d'estime de soi et d'autres admirations comme dans le mythe de Narcisse qui s'admire tellement dans la rivière que finalement il tombe dedans et y meurt ».

La mort de Léo est terrible, et nous comprenons la douleur de la famille. Mais le robot Priscilla n'en est pas responsable puisqu'il n'a pas de conscience et de volonté propre. Ce n'est qu'une chose et une chose ne peut pas être jugée ! De plus Léo a accepté le risque. Le robot Priscilla doit être libéré !

Subsidiairement, si votre tribunal estime que ce robot peut être jugé, il doit retenir le doute qui subsiste et qui doit profiter à l'accusé. Car il se peut qu'un hacker ait pu manipuler le robot ou encore que le robot ait reproduit un comportement dangereux qu'il a vu soit de Léo, soit d'une relation de Léo. Comme l'a indiqué la professeure Ghernaouti, voir la réponse affirmative de la professeure Ghernaouti à la question : « Une personne tierce aurait-elle pu manipuler le robot pour qu'il tue Léo ? ». Ainsi, un hacker aurait très bien pu désactiver le programme servant à éviter au robot de reproduire des comportements humains dangereux. Ce qui aurait pu faire que le robot reproduise un comportement dangereux qu'il a vu soit de Léo, soit d'une relation de Léo. Un bug aurait pu désactiver le système de sécurité pendant plusieurs heures laissant ainsi un créneau à ce robot pour tuer Léo.

On le répète encore une fois : le robot n'est que le bras, il fait ce que lui dit de faire la tête !

Dans cette hypothèse ce n'est à nouveau pas le robot qui est responsable mais forcément une personne tiers ou encore Léo.

En conclusion, Madame la présidente ; Mesdames, Messieurs les juges.

Priscilla le robot ne peut pas être condamné elle doit être libérée.

Car ce n'est qu'un robot, fait de fer et de fils ...

Et une suite de 0 et de 1 !

Conçu et programmé par des tiers !

Robot qui n'a pas de pensée !

Ni de volonté propre !

Nous vous remercions pour votre attention.

 **Astuce** : Concentrez-vous sur la clarté, la cohérence et la profondeur de votre réflexion tout en captivant l'audience avec une prestation dynamique et engageante.